Image not found or type unknown

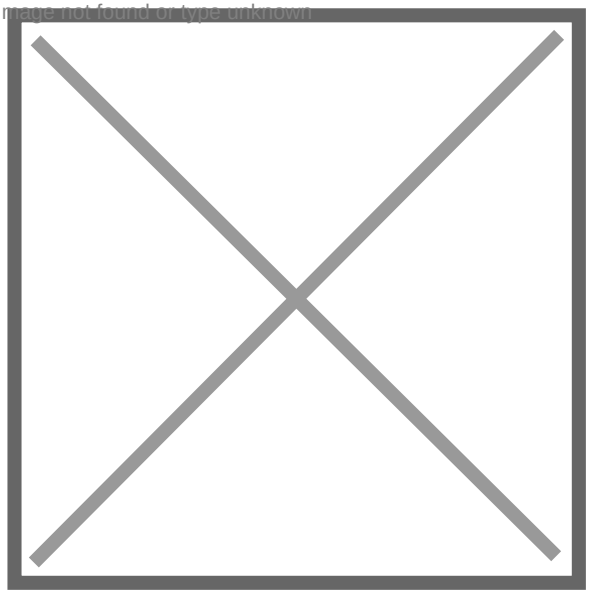

# Assurance portable, probleme de remboursement

Par **juliena**, le **30/11/2011** à **19:37**

Bonjour,
j'ai souscrit lors de l achat de mon i.phone un contrat d'assurance que l on m'a proposé en boutique. Sur ce contrat il est mentionné que le portable est assure pour dommage materiel, vol par agression, vol par effraction, vol à la tire... aucunes clauses autres que ce simple contrat n a été mis à notre disposition. Aujourd hui apres effraction de mon véhicule (vitre cassée ) un dépot de plainte a été effectué, l assurance ne veut pas faire de remboursement sur le fait que c'est une négligence de notre part.rien n'ayant été mis à notre disposition ,concernat ces clauses et malgrés un appel de ma part chez eux demandant le contrat quelques mois auparavant (rien reçu), peuvent ils me refuser le remboursement de ce mobile? merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés